



VILLE DE
MEYMAC

2017

PROJET EDUCATIF

ACM DE MEYMAC

Commune de Meymac

Le projet éducatif

Sommaire

I. Présentation

1. L'histoire p2
2. La situation géographique p2
3. La jeunesse de Meymac p3
4. Le conseil municipal p3

II. Nos missions éducatives

1. Nos valeurs, nos objectifs éducatifs p4
2. Nos structures pour y répondre p4-5

III. L'évaluation de nos objectifs

1. Les évaluations qualitatives p6
2. Les évaluations quantitatives p6

I. Présentation

1. L'histoire

Le nom Meymac viendrait du romain Maximiacus, à l'époque où notre ville n'était encore qu'une villa gallo-romaine. Meymac s'est ensuite agrandie au fil du temps, et on peut identifier trois phases importantes dans son histoire, que l'on peut retrouver dans son patrimoine architectural :

-Le centre allant de la mairie, où était située une place forte, jusqu'à l'église St-Léger, dont les premières traces remontent au VI^e siècle, regroupe de nombreux vestiges médiévaux tels que le beffroi ou encore des façades de maison avec des tourelles ou une bretèche.

-Par la suite, une ceinture datant de la renaissance entoure le centre médiéval. Les éléments les plus remarquables sont la halle (XVI^e siècle), l'Hôtel Dieu (XVII^e siècle) ou encore des maisons.

-Le château des Moines-Larose, maison à tourelles construite au XIX^e siècle par Jean Gaye-Bordas, créateur du négoce en vin de Meymac-près Bordeaux, évoque le début de la réussite de nombreux Meymacois devenus marchands de vin, et grâce auquel de nombreuses maisons bourgeoises ont pu fleurir à travers les rues de la ville.

-Les constructions les plus contemporaines sont les zones résidentielles et industrielles qui entourent la ville. Meymac s'est spécialisée dans l'industrie forestière, avec plusieurs entreprises ainsi que l'école forestière, tout en gardant une richesse culturelle valorisée par de nombreux musées et événements.

2. La situation géographique

Meymac est une commune située dans le département de la Corrèze (région du Limousin). Elle est traversée par la Luzège. C'est un chef-lieu de canton qui appartient à l'arrondissement d'Ussel. Sa superficie est de 8 715 ha (pour 10 500 ha à Paris). .. Elle se situe géographiquement à une altitude de 656 mètres environ et est dominée par le toit du Limousin, le mont Bessou, qui culmine à 976m.

La RD 979 (anciennement RN 679) qui relie Limoges à Bort-les-Orgues traverse la commune tandis qu'à 8 km au sud l'accès à l'autoroute A89 par la sortie **N° 23** Ussel-Ouest est situé sur la commune de Saint-Angel.

3. La jeunesse sur Meymac (source insee 2013)

Les Meymacois étaient au nombre de 2434 au recensement de 2013, dont 420 âgés de 0 à 14 ans, soit environ 17.25% de la population.

Parmi les 328 familles avec enfants, 35.3% d'entre elles sont monoparentales.

La scolarité à Meymac est possible de la maternelle aux études supérieures avec ses cinq établissements :

- L'école maternelle Niki de St-Phalle accueillant 106 élèves à la rentrée 2016
- L'école élémentaire accueillant 151 élèves à la rentrée 2016
- Le collège La prairie accueillant 198 élèves à la rentrée 2016
- L'école forestière
- l'EREA (Ecole Régionale d'Enseignement Adapté)

De nombreuses activités sont présentes sur la commune grâce à :

-Un tissu associatif important dans les domaines du sport, de la culture et du patrimoine

-Des lieux de loisirs et de connaissances (Pôle culturel, cinéma, médiathèque, city-stade, gymnase, musées...)

-Un milieu naturel préservé et riche : lac de Séchemailles, sentiers de randonnées, PNR de Millevaches...

4. Le conseil communal

Le conseil municipal est constitué par Monsieur le Maire, cinq adjoints et treize conseillers municipaux élus en Mars 2014. Les décisions majeures sont prises lors des conseils municipaux. Des commissions spécifiques à chaque domaine (vie scolaire, voirie, environnement, communication...) travaillent sur les aménagements qui peuvent être apportés pour le bien-être de nos concitoyens.

En ce qui concerne la commission des affaires scolaires, le bureau est composé d'un adjoint et de cinq conseillères municipales qui se réunit régulièrement. Il prend principalement en charge le fonctionnement de tous les temps périscolaires (Garderie, restauration, APS, aide aux devoirs, espace jeunes, accueil de loisirs), élabore le PEDT, le projet éducatif enfance jeunesse, réalise le passeport loisirs culture révisé annuellement, encadre le Conseil Municipal des Jeunes créé en 2015.

II. Nos missions éducatives

La commune de Meymac a su mettre en place un système éducatif pouvant accompagner l'ensemble des enfants de son territoire et des environs de 3 à 17 ans.

1. Nos valeurs, nos objectifs éducatifs

Les élus de la commission des affaires scolaires, conscients de l'importance de la jeunesse dans la dynamique du territoire, a mis en avant des valeurs à transmettre au sein du service enfance jeunesse de Meymac, traduites en objectifs éducatifs:

➤ Le respect

En faisant prendre conscience dès le plus jeunes âge l'importance de faire attention à soi, aux autres ainsi qu'à son environnement, l'enfant pourra évoluer dans un cadre serein et ouvert.

➤ La démocratie

En favorisant la prise de choix personnel et l'importance de la concertation de groupe, l'enfant pourra décider ce qui lui semble bon pour lui en corrélation avec le bien-être des autres.

➤ L'ouverture

Apprendre à l'enfant à découvrir et appréhender de nouvelles cultures, territoires et domaines de connaissances pour lui donner le moyen de s'épanouir dans le monde qui l'entoure.

2. Nos structures pour y répondre

Pour répondre à ces objectifs, la commune met en place des structures afin de répondre au mieux au développement de l'enfant et de lui permettre de profiter d'un cadre de loisirs adapté à son âge.

➤ Dans l'enseignement primaire (écoles maternelle et élémentaire)

- **La garderie**

Différents temps de garderie sont proposées aux parents afin de leurs permettre de concilier vie professionnel et vie familiale. A cet effet, la municipalité met en place un moyen de garde avant et après l'école, un système de restauration pendant la pause méridienne ainsi qu'une aide aux devoirs gratuite individualisée.

- L'accueil de loisirs

Pour les mercredis et les vacances scolaires, l'accueil de loisirs propose des animations ludiques et variées encadrées par une équipe pédagogique qualifiée dans des locaux adaptés. Ces moments hors temps scolaire permettent aux enfants de s'épanouir dans un environnement ludique en toute sécurité.

➤ Dans le secondaire, à partir du collège

- L'Espace Jeunes

Ouvert aux jeunes **dès leur entrée au collège et jusqu'à 17 ans révolus**, l'Espace Jeunes accompagne les adolescents à devenir acteurs de leurs loisirs et de leur territoire. Des locaux ont été créés afin de proposer aux jeunes un lieu de partage et de découverte avec une équipe les accompagnants vers l'autonomie et la vie d'adulte.

Il me semble intéressant de présenter les différentes relations qui se présentent au sein de l'Espace Jeunes :

DES RELATIONS DIVERSES DOIVENT S'OPERER :

-entre animateurs, la coordination des tâches doit s'opérer afin de garantir une réelle qualité d'accueil sur la structure. **Des réunions seront organisées pour assurer la préparation des différentes actions qu'elles soient ponctuelles ou à caractère exceptionnel.**

-entre animateurs et le public : les animateurs sont garants de la sécurité physique, psychologique et morale des enfants. Ils sont référents et doivent adopter une conduite irréprochable ; ils doivent être à l'écoute des différents publics, les guident, les accompagnent dans la réalisation de leurs projets.

-entre animateurs et les familles : les animateurs sont à la disposition des familles pour échanger sur leurs attentes, le fonctionnement de la structure, le comportement général de leurs enfants. Ils devront en tout état de cause respecter la confidentialité devant des situations compliquées. Le projet est présenté dans les grandes lignes, aux familles et remis lors de l'inscription. Il sera affiché à l'entrée de la structure. Des journées portes ouvertes peuvent être organisées en fonction des animations proposées.

- Le Point Information Jeunesse (PIJ)

Sans limite d'âge et sans inscription, le PIJ de Meymac accompagne les individus dans de nombreux domaines de la vie quotidienne : logement, emploi, études, loisirs, santé, culture, mobilité...

Des moyens informatiques et humains sont mis à disposition gratuitement, et des évènements sont organisés ponctuellement sur la Haute Corrèze grâce aux différentes structures composant le Réseau Information Jeunesse.

III. L'évaluation de nos objectifs

Des évaluations régulières sont effectuées afin de répondre au mieux aux objectifs éducatifs, aux besoins du public ainsi qu'aux différents partenaires qu'y nous accompagnent (CAF, MSA, associations locales, établissements scolaires...).

Les outils d'évaluation seront adaptés à la période, au public ainsi qu'aux objectifs fixés et les critères utilisés seront établis préalablement.

Deux types d'évaluations peuvent être distingués

1. Les évaluations qualitatives

Elles répondent à des objectifs fixés par les valeurs de notre municipalité adaptés au projet et/ou période évaluée. Ces évaluations permettent d'apprécier la capacité des équipes pédagogiques à traduire ces objectifs auprès de leur public.

Différents outils d'évaluation peuvent être utilisés comme les bilans écrits, les forums de groupe, les sondages...

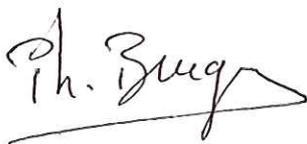
2. Les évaluations quantitatives

Elles sont la traduction écrite de la fréquentation sur les périodes observées et permettent de valoriser nos actions auprès de nos partenaires et d'apprécier l'intérêt nos projets auprès des différentes populations.

Ce projet éducatif écrit et mis en place en 2017, a été validé par :

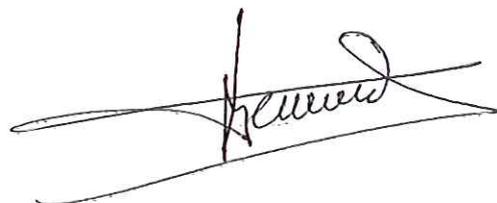
P.Brugère

Maire



A.Vermorel

Adjoint des affaires scolaires



6

